Image not found or type unknown

Invalidation permis, je ne peut plus aller travailler

Par **Bebop999**, le **31/01/2017** à **12:05**

Bonjour,

J'ai reçu le courrier par recommandé me signalant la perte de tous les points. Durée. 6 mois.
J'ai apparemment fait l'erreur de régler toutes mes amendes et d'avoir été cherché mon recommandé.
Je vis à la campagne et suis à 25 km de mon lieu de travail qui n'est desservi par aucun moyen de transports en commun.
Comment demander un recours pour au moins pouvoir aller travailler ?

Merci à qui pourra me renseigner .

Par **amajuris**, le **31/01/2017** à **13:34**

bonjour,
les erreurs que vous avez faites, c'est surtout de ne pas avoir respecté le code de la route et d'avoir fait l'objet de sanctions qui ont abouti à votre retrait de permis.
vu la distance, vous avez le choix entre la bicyclette, la mobylette ou la voiture sans permis.
salutations

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés